



Où stationner son vélo en gare de CHERBOURG-OCTEVILLE ?

(Dernière modification : 15/06/2007)

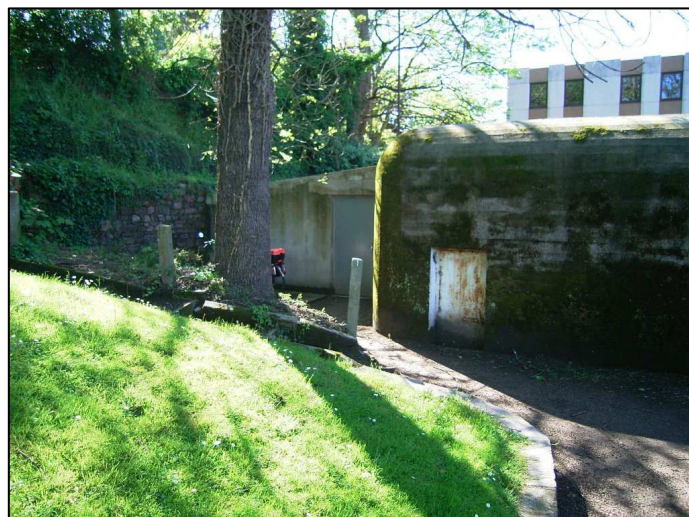


La gare de CHERBOURG-OCTEVILLE, sans toutefois communiquer à ce sujet, met à disposition de ses clients un **service de stationnement vélo**.

Principales caractéristiques :

- ✚ 14 arceaux,
- ✚ Local fermé et couvert,
- ✚ Sans box privatifs.

Où se situe le local ?



Le local se trouve sur le côté droit de la gare. En remontant la plate-forme vous découvrez à 200 mètres un local en béton jouxtant le long de la rue du Roule : c'est là !

A qui le service s'adresse-t-il ?

Le service est accessible :

- ✚ A tout client SNCF,
- ✚ Ayant souscrit au guichet un abonnement à ce service.

Notons toutefois que seule une formule mensuelle (6 € tarif 2007) et une formule hebdomadaire (tarif non connu) existent, faisant de ce service un service destiné prioritairement aux voyageurs réguliers.



Association Vélorution Cherbourg

Nous contacter par mail : cherbourg@fubicy.org

Nous retrouver sur notre site Internet : <http://velorution-cherbourg.fr>

LT_10_07_01

Il est à noter que la SNCF ne se porte pas responsable de toute dégradation ou vol (nota : on peut se demander à quoi leur sert alors de faire payer le service ?)

Comment fonctionne le service ?



Sur présentation de l'abonnement au poste de régulation, vous pouvez retirer la clé du local.

Vous accédez dès lors librement au local.

En pratique, nous avons observé que l'abonnement est rarement demandé.